Déclaration de responsabilité de la direction

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La direction est responsable de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles et les hypothèses sont celles connues en date du 14 décembre 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les résultats réels des exercices visés dans les états financiers prospectifs ci-joints différeront de l'information présentée et les écarts pourraient être importants.

Le comité de vérification a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des recommandations à l'administrateur général sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance fournie à l'égard de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de l'Agence (incluant les systèmes de reddition de compte). En accord avec la directive du Conseil du Trésor sur les comités ministériels de vérification, le comité de vérification a revu les états financiers prospectifs de l'Agence et a fourni des conseils à l'administrateur général au sujet de la pertinence des hypothèses et de toute question apparente d'importance qui peut nuire à la présentation fidèle des états.

Les états financiers prospectifs de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Date

La version originale a été signée par Steve MacLean, le 21 janvier 2013.

Steve MacLean
Président
Longueuil, Canada

La version originale a été signée par Marie-Claude Guérard, le 21 janvier 2013.

*Marie-Claude Guérard, CPA, CGA*Chef principal des finances
Longueuil, Canada

Date

État prospectif de la situation financière (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
	Prévus	Estimatifs
Au 31 mars (en milliers de dollars)	2014 \$	2013 \$
Passifs	y .	Ψ
Créditeurs et charges à payer (note 6)	143 886	88 178
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 101	4 320
Revenus reportés (note 7)	9	76
Indemnités de départ (note 8(b))	4 135	6 000
		7 862
Autres passifs (note 9) Total des passifs nets	12 852 164 983	106 436
Actifs Actifs financiers		
	124.546	76.00
Montant à recevoir du Trésor	124 746	76 804
Débiteurs et avances (note 10) Total des actifs financiers bruts	2 486	2 037 78 841
Total des actils financiers bruts	127 232	/6 641
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 10)	(782)	(641
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(782)	(641
Total des actifs financiers nets	126 450	78 200
Dette nette de l'Agence	38 533	28 236
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 11)	196 825	254 575
Immobilisations corporelles (note 12)	1 148 737	968 923
Autres débiteurs (note 13)	8 224	8 224
Total des actifs non financiers	1 353 786	1 231 722
Situation financière nette de l'Agence	1 315 253	1 203 486

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

La version originale a été signée par Steve MacLean, le 21 janvier 2013. La version originale a été signée par Marie-Claude Guérard, le 21 janvier 2013.

Steve MacLean Date
Président
Longueuil, Canada

Marie-Claude Guérard, CPA, CGA

Chef principal des finances

Longueuil, Canada

État prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
	Prévus	Estimatifs
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014	2013
en milliers de dollars)	\$	\$
Charges		
Exploration spatiale	170 945	168 92
Données, informations et services spatiaux	100 479	97 99
Capacités spatiales futures du Canada	61 114	55 44
Services internes	49 444	50 78
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(3
Total des charges	381 982	373 15
Revenus		
Vente de produits et services	2 750	3 00
Vente de droits et privilèges	824	78
Location et utilisation de biens publics	337	30
Revenus gagnés pour le compte du Canada	(3 087)	(3 300
Total des revenus	824	78
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	381 158	372 36
Cout de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	301 130	372 30
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	438 686	357 47
Variations des montants à recevoir du Trésor	47 942	(8 052
Services fournies gratuitement par d'autres ministères (note 15(a))	6 297	6 59
Total du financement du gouvernement	492 925	356 02
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(111 767)	16 34
Situation financière nette de l'Agence - début de l'exercice	1 203 486	1 219 830
	1 215 252	1 202 12
Situation financière nette de l'Agence - fin de l'exercice	1 315 253	1 203 486

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

État prospectif de la variation de la dette nette de l'Agence (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	Prévus 2014	Estimatifs 2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(111 767)	16 344
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	284 891	140 715
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(103 137)	(102 473)
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(1 940)	(1 499)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	179 814	36 743
Variation due aux charges payées d'avance	(57 750)	(60 713)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette de l'Agence	10 297	(7 626)
Dette nette de l'Agence - début de l'exercice	28 236	35 862
Dette nette de l'Agence - fin de l'exercice	38 533	28 236

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

État prospectif des flux de trésorerie (non audité)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévus	Estimatifs
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	381 158	372 367
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(103 137)	(102 473)
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(1 940)	(1 499)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15(a))	(6 297)	(6 596)
Variations de l'état de la situation financière prospectif:		
Augmentation des débiteurs et avances	308	166
Diminution des charges payées d'avance	(57 750)	(60 713)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(55 708)	8 842
Diminution des revenus reportés	67	-
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	219	117
Diminution des indemnités de départ	1 865	5 961
Diminution (augmentation) des autres passifs	(4,990)	592
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	153 795	216 764
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12)	284 891	140 715
	284 891	140 715

438 686

357 479

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

1. Mandat et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989 en vertu de l'alinéa (b) de la définition de ministère à l'article 2 de la Loi sur la gestion des finances publiques .

Pour sa part, la Loi sur l'Agence spatiale canadienne, sur avis conforme du Premier ministre et en vertu de l'article 29 de la Loi portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne et traitant d'autres questions liées à l'espace, a été sanctionnée le 10 mai 1990 en vertu du chapitre 13 des Lois du Canada (L.C. 1990). Son Excellence le Gouverneur général en conseil a fixé la date d'entrée en vigueur de cette loi au 14 décembre 1990. Le Programme spatial canadien (PSC) vise à assurer le développement et l'application des sciences et technologies spatiales pour répondre aux besoins des Canadiens et à favoriser la création au Canada d'une industrie spatiale compétitive à l'échelle internationale.

En conformité avec l'Architecture d'alignement des programmes (AAP), l'État prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence est présenté par programmes (secteurs d'activités) :

Données, informations et services spatiaux

Ce programme prévoit la fourniture de solutions spatiales (données, informations et services) et l'avancement de leur utilisation. Il vise aussi à installer et à faire fonctionner l'infrastructure au sol qui sert au traitement des données et à l'exploitation des satellites. Ce programme utilise des solutions spatiales qui aident les organismes du gouvernement du Canada (GC) à livrer des programmes et des services de plus en plus grandissants, diversifiés ou rentables dans le cadre de leur mandat. Leur mandat est en lien avec les grandes priorités nationales comme la souveraineté, la défense, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources, la surveillance environnementale et le Nord. Il fournit aussi au milieu universitaire les données dont il a besoin pour mener ses propres recherches.

Exploration spatiale

Ce programme fournit des recherches scientifiques et des technologies de signature canadienne ainsi que des astronautes qualifiés pour des projets internationaux d'exploration spatiale. Ce programme contribue à la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Il favorise la production de connaissances et génère des retombées technologiques qui aideront à améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Il suscite l'enthousiasme de la population en général et contribue à l'édification du pays. Ce programme intéresse les communautés des sciences et des technologies.

Capacités spatiales futures du Canada

Ce programme permet d'attirer, de soutenir et de renforcer la masse critique de spécialistes du domaine spatial au Canada, de stimuler l'innovation et le savoir-faire spatiaux canadiens, ainsi que de conserver les installations du pays dans ce secteur. Il encourage donc la collaboration entre les secteurs public et privé, lequel nécessite une approche concertée à l'égard des missions spatiales futures. Ce programme assure la présence stratégique et permanente du Canada dans l'espace et préserve les capacités du pays à livrer des biens spatiaux de renommée internationale destinés aux générations futures.

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de Gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

2. Hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Agence qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et priorités .

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de fin d'exercice pour 2012-2013 sont fondés sur des résultats réels en date du 31 octobre 2012 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. L'information estimative de fin d'exercice pour 2012-2013 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2013-2014, et des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus pour l'exercice 2013-2014.

Les principales hypothèses utilisées sont:

- ✓ Les activités de l'Agence sont, pour l'essentiel, similaires à celles de l'an dernier mais sont ajustées pour tenir compte des niveaux de financement;
- ✓ Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- ✓ Les acquisitions, ajustements, aliénations et radiations d'immobilisations corporelles sont basés sur les dépenses prévues en capital, les dates prévues d'achèvement des travaux en cours ainsi que les dates prévues d'aliénations et radiations.

Ces hypothèses sont celles connues en date du 14 décembre 2012.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2012-2013 et pour 2013-2014, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, l'Agence spatiale canadienne a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourrraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment:

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influer sur les gains/pertes sur dispositions d'actifs et les charges d'amortissement.
- ✓ La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- ✓ La conjoncture économique peut avoir un effet à la fois sur le montant de revenu gagné et la recouvrabilité des débiteurs externes.
- ✓ Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre au courant de l'exercice.

Une fois que le *Rapport sur les plans et les priorités* est présenté, l'Agence spatiale canadienne ne mettra pas à jour les états financiers prospectifs, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

4. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état prospectif de la situation financière et dans l'état prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilisation.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Agence et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où l'Agence a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date future (note 7).
- Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'Agence. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi;
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

4. Sommaire des principales conventions comptables (Suite)

(f) Avantages sociaux futurs (note 8)

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs externes dont le recouvrement est incertain.

(h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

(i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	15-40 ans
Matériel et équipement	9-20 ans
Matériel informatique	5-10 ans
Logiciels	3 ans
Autres équipements comprenant l'ameublement	3-30 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Les immobilisations spatiales ne sont considérées opérationnelles que lorsqu'elles ont atteint l'orbite ou la trajectoire visés ou la date d'amarrage à la station spatiale internationale.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers prospectifs exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés dans les états financiers prospectifs. Au moment de la préparation de ces états, la direction est d'avis que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

5. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état prospectif de la situation financière et l'état prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a	ı)	Rapproci	hement d	u coûi	t de j	fonctionnement	net et de	es autorisations pr	évues
----	----	----------	----------	--------	--------	----------------	-----------	---------------------	-------

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	381 158	372 367
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'	ont pas d'incidence sur les autoris	ations
Ajouter (déduire) :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	(103 137)	(102 473)
Revenu non disponible pour dépenser	824	785
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15(a))	(6 297)	(6 596
Augmentation des charges à payer non portées à une autorisation	503	190
Diminution des indemnités de départ	1 865	5 961
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	219	117
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(1 940)	(1 499
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 12) Diminution des charges payées d'avance	284 891 (57 750)	140 715 (60 713
Diminution des charges payées d'avance	(57 750)	(60 713
	227 141	80 002
Autorisations prévues	500 336	348 854
(b) Autorisations prévues		
	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Autorisations prévues		
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	175 307	170 765
Crédit 30 - Dépenses en capital	280 651	136 265
<i>Crédit 35</i> - Subventions et contributions	33 630	30 791
Montants législatifs	10 748	11 033
Autorisations prévues	500 336	348 854

Les autorisations prévues représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

6. Créditeurs et charges à payer

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Charges à payer	80 546	49 038
Créditeurs	41 819	25 460
Retenues de garantie	17 765	10 816
Traitements et salaires à payer	653	517
Comptes créditeurs - Autres ministères	3 103	2 347
	143 886	88 178

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes dans le cadre des activités de RADARSAT-2 pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite et à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA). Les revenus seront constatés dans la période où les charges seront engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	Estimatifs
2014	2013
\$	\$
76	76
1 488	1 650
(1 555)	(1 650)
9	76
	76 1 488 (1 555)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 9.3 millions de dollars en 2013-2014 et à 9.7 millions de dollars en 2012-2013, soit environ 1.8 fois les cotisations de l'employé.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

L'Agence verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	6 000	11 961
Plus : Charge (ajustement) pour l'exercice	157	(833)
Moins: Prestations versées prévues pendant l'exercice	(2 022)	(5 128)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	4 135	6 000

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés, et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ.

9. Autres passifs

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Retenues de garantie	12 755	7 765
Participation des provinces – RADARSAT-1	97	97
	12 852	7 862

Participation des provinces - RADARSAT-1

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des photos du projet RADARSAT. RADARSAT-1 est un satellite d'observation de la Terre pour la surveillance des changements environnementaux et des ressources naturelles de la planète. Il fournit de l'information aux usagers commerciaux et scientifiques dans les domaines de l'agriculture, de la cartographie, de l'hydrologie, de la foresterie, de l'océanographie, des études glaciaires et de la surveillance côtière.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

10. Débiteurs et avances

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	1 498	960
Débiteurs d'entités externes	1 001	1 093
Avances aux employés	17	17
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(30)	(33)
Débiteurs bruts	2 486	2 037
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(782)	(641)
Débiteurs nets	1 704	1 396

11. Charges payées d'avance

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
RADARSAT-2 services payés d'avance	196 300	254 050
Autres charges payées d'avance	525	525
	196 825	254 575

RADARSAT-2 services payés d'avance

Dans le cadre d'une entente de partenariat public-privé, l'Agence a investi 445,9 millions de dollars dans la construction et le lancement du satellite RADARSAT-2. En échange de cette participation, l'Agence a reçu des crédits pour des données (images) qui seront fournies aux ministères du gouvernement canadien pendant toute la durée de la mission. Au cours des exercices 2010 à 2014, les ministères et organismes fédéraux prévoient utiliser des images évaluées à 249,6 millions de dollars. Au 31 mars 2014, le solde prévu des services payés d'avance sera de 196,3 millions de dollars.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

12. Immobilisations corporelles

Coût	Solde estimatif d'ouverture au 1 avril 2013	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde prév de clôtur au 31 mai 2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	85	-	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	129 515	-	1 557	-	131 072
Matériel et équipement	43 416	1 115	-	(1 161)	43 370
Matériel informatique	15 245	735	-	-	15 980
Logiciels	8 617	62	689	-	9 368
Autres équipements	1 878 809	754	16 995	(7 301)	1 889 257
Véhicules automobiles	53	-	-	-	53
Autres véhicules	444	-	-	-	444
Actifs en construction	487 873	282 225	(19 241)	(1 940)	748 917
	2 564 057	284 891	-	(10 402)	2 838 546
Amortissement cumulé	Solde estimatif d'ouverture au 1 avril 2013	Amortisse- ment	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde pré de clôtur au 31 ma 2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Bâtiments, travaux et infrastructure	78 249	4 959	-	-	83 208
Matériel et équipement	31 034	2 186	-	(1 161)	32 059
Matériel informatique	12 726	1 500	-	-	14 226
Logiciels	7 296	1 029	-	-	8 325
Autres équipements	1 465 523	93 425	-	(7 301)	1 551 647
Véhicules automobiles	42	6	-	-	48
Autres véhicules	264	32	-	-	296
	1 595 134	103 137	-	(8 462)	1 689 809
Valeur comptable nette	Solde estimatif d'ouverture au 1 avril 2013				Solde pré de clôtur au 31 ma 2014
(en milliers de dollars)	\$				\$
Terrain	85				85
Bâtiments, travaux et infrastructure	51 266				47 864
Matériel et équipement	12 382				11 311
Matériel informatique	2 519				1 754
Logiciels	1 321				1 043
Autres équipements	413 286				337 610
Véhicules automobiles	11				5
Autres véhicules	180				148
Actifs en construction	487 873				748 917

⁽¹⁾ Les ajustements incluent les actifs en construction de 19 241 528 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

13. Autres débiteurs

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Échange non monétaire ASC/NASA	8 177	8 177
Autres échanges non monétaires	47	47
	8 224	8 224

Échange non monétaire ASC/NASA

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Cet accord prévoyait que l'Agence échangerait une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale et qu'elle assumerait les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournirait à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, des services de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc ont lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2014, l'Agence a reçu tous les services d'entraînement des astronautes évalués à 12,6 millions de dollars canadiens et la NASA s'est prévalue de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale évaluée à 20,8 millions de dollars canadiens. En date du 31 mars 2014, l'Agence présente donc un montant net de 8,2 millions de dollars canadiens comme autres débiteurs. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer la/les transactions à ses crédits parlementaires.

14. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2015	2016	2017	2018	2019 et exercices ultérieurs	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions de biens et						
services	111 447	5 866	-	-	-	117 313
Paiements de transfert	23 980	23 715	21 331	18 770	41 497	129 293
Total	135 427	29 581	21 331	18 770	41 497	246 606

Les obligations contractuelles pour l'acquisition de biens et services sont majoritairement reliées à la construction de RADARSAT Constellation ainsi qu'au programme canadien de la station spatiale alors que les obligations pour les paiements de transfert sont reliées aux contributions à l'Agence Spatiale Européenne.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence prévoit recevoir gratuitement des services de certains organismes offrant des services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence :

	Prévus	Estimatifs	
	2014	2013	
(en milliers de dollars)	\$	\$	
Out of the I. Pour I. and the Artist I. and the I. and I. and the I. and I. and the I. and I. an	- 004		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 801	6 112	
Services juridiques	280	270	
Installations	216	214	
	6 297	6 596	

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent entre-autres les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charges de fonctionnement dans l'état prospectif des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

(b) Autres transactions entre apparentés

	Prévus	Estimatifs
	2014	2013
(en milliers de dollars)	\$	\$
Charges - autres ministères et organismes	35 000	35 000
Revenus - autres ministères et organismes	70	70

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de l'Agence. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les mêmes hypothèses tel que décrites à la note 2, Hypothèses importantes, et les mêmes conventions comptables tel que décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges et les revenus prévus par les principales activités de programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats pour la période :

(en milliers de dollars)	Données, informations et services spatiaux	Exploration spatiale	Capacités spatiales futures du Canada \$	Services internes	Prévus 2014	Estimatifs 2013
Channel of Continues of	\$	ą.	3	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	2.452	04.051	0.00	4.772	102 127	102 473
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	2 453	94 951	960	4 773	103 137	102 473
Services professionnels et spéciaux	20 217	48 894	13 096	6 861	89 068	81 311
Salaires et avantages sociaux	12 692	22 181	13 725	26 957	75 555	75 752
Acquisition de machinerie et de matériel	58 098	790	568	559	60 015	58 634
Déplacements et communications	770	2 534	964	1 373	5 641	4 622
Services publics, fournitures et approvisionnements	367	284	350	1 969	2 970	3 485
Information	42	18	596	2 020	2 676	1 833
Achat de services et réparations	164	188	333	1 576	2 261	1 710
Perte sur aliénation et radiation d'immobilisations corporelle	1 940	-	-	-	1 940	1 499
Locations	136	268	623	588	1 615	4 510
Autres	105	13	648	2 768	3 534	3 634
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	-	-	-	-	(:
Total des charges de fonctionnement	96 984	170 121	31 863	49 444	348 412	339 46
Paiements de transfert						
Organisations internationales	-	-	24 985	-	24 985	25 730
Autres paliers du gouvernement	3 495	824	3 566	-	7 885	7 57
Industrie	-	-	700	-	700	26
Particuliers	-	-	-	-	-	59
Organismes à but non lucratif	-	-	-	-	-	53
Total des paiements de transfert	3 495	824	29 251	-	33 570	33 692
Total des charges	100 479	170 945	61 114	49 444	381 982	373 152
Revenus						
Revenus tirés de la vente de produits et de services	-	-	2 750	-	2 750	3 000
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	824	-	-	-	824	785
Location et utilisation de biens publics	31	-	-	306	337	300
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(31)	-	(2750)	(306)	(3 087)	(3 306
Total des revenus	824	-	-	-	824	785
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	99 655	170 945	61 114	49 444	381 158	372 367